

# Domaine public

## Pas d'amnistie nationale

*Grand maître en manquement de symboles, François Mitterrand a donc saisi l'occasion de son premier 14 juillet au pouvoir pour signer un «décret de grâce collective», qui a valu une soustraction à des milliers de prisonniers et la libération immédiate à 4775 d'entre eux; 1500 autres détenus (sur plus de 40 000) bénéficieront de la loi d'amnistie annoncée pour le mois prochain.*

*Bien sûr, c'est pas le tout de «sortir». Il faut du travail, des relations, un logement. Le gouvernement français a timidement débloqué FF. 400 000.— pour aider ceux qui n'ont rien ni personne pour redémarrer «dehors». Bref.*

*En Suisse, tradition démocratique oblige, pas de mesures qui soient le fait du prince; ce que Vincent Auriol avait décrété en 1949, 1951 et 1953, Valéry Giscard d'Estaing en 1980 et François Mitterrand cette année, personne n'a le droit de le décider seul en Suisse. La grâce, mesure individuelle, est du ressort des législatifs cantonaux, dans certains cas de l'Assemblée fédérale. Quant à l'amnistie, prononcée dans l'intérêt de l'Etat plutôt que d'un condamné, elle doit faire l'objet d'une loi dûment votée par les Chambres fédérales, avec la lenteur et l'inévitable publicité y relatives. Autant dire que la procédure interdit les «bonnes surprises», sauf en matière fiscale où les amnisties sont en fait des échanges de cadeaux entre contribuables indelicats et percepteurs habiles.*

*Donc, en Suisse, on laisse passer toutes les occasions: seul l'insigne change d'un premier août à l'autre, et il ne se passe rien le jour où le chef du Département de justice et police devient président de la Confédération; les prisonniers auraient tort de se réjouir d'un demi-millénaire d'adhésion cantonale à la Confédération; inutile d'escompter des*

*remises de peine pour le 700<sup>e</sup> anniversaire du Serment du Grütli ou pour l'ouverture de la prochaine exposition nationale.*

*Les juristes assurent que la politique ne se fait pas à la prison, encore moins au pénitencier. Certes, certes. Mais comment soutenir que «l'action éducative» voulue par le Code pénal s'étende au-delà de sept à huit ans — préventive, phase de révolte et formation professionnelle comprises —? Et comment préparer le «retour à la vie libre» (CPS 37) en milieu carcéral — le plus fermé, le plus dépersonnalisant et le plus infantilissant qui soit? Et que dire de la prison de femmes d'Hindelbank où l'égalité des droits, notamment en matière de formation professionnelle, n'existe pas (sans parler du scandale des Romandes coupées de leur milieu culturel et éloignées de leurs parents et visiteurs potentiels)?*

*En Suisse, on n'amnistie pas. En soi, ce serait bien la meilleure solution si elle correspondait à l'absence de condamnations où seulement à des peines brèves, avec sursis ou allègement systématiques pour les «primaires». A tout cela il paraît qu'on pense en Suisse. Mais le pas suivant, l'aveu de la vanité carcérale, personne ne le fait, sauf quelques assistants sociaux et autres idéalistes désignés par la société pour en devenir les alibis et les boucs émissaires.*

### DOMAINE PUBLIC

## Dans quinze jours!

Toujours l'horaire d'été pour «Domaine Public»! Avec ce numéro 600, nous arrivons à la moitié de la semi-pause estivale que vous nous accordez régulièrement pendant les mois de juillet et d'août.

Sur le rythme de la parution bi-mensuelle, et comme annoncé, **DP 601 vous parviendra donc les 13/14 août.**

Merci d'en prendre bonne note. Et à bientôt.

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand  
N° 600 30 juillet 1981  
Dix-huitième année

Rédacteur responsable:  
Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc  
Abonnement  
pour une année: 48 francs

Administration, rédaction:  
1002 Lausanne, case 2612  
1003 Lausanne, Saint-Pierre 1  
Tél. 021 / 22 69 10  
CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro:  
Eric Baier  
Rudolf Berner  
Jean-Daniel Delley  
André Gavillet  
Yvette Jaggi  
Charles-F. Pochon  
Victor Ruffy

# 600

## Assez d'Etat!

Assez d'Etat! C'est ce que nous lirions dans nos journaux bien-pensants si les taux d'intérêts hypothécaires étaient, chez nous, fixés par le Conseil fédéral: «dirigisme, abus d'autorité, manque de souplesse par manque de concurrence», etc., ce ne serait partout qu'une sainte indignation.

Mais, Dieu soit loué, le Conseil fédéral n'a rien, strictement rien à dire dans ce domaine. Les deux premières augmentations d'un demi pour cent ont été décidées par les «grandes banques». La troisième a été le fait de la Banque cantonale de Zurich. La presse nous annonce maintenant la quatrième: «La Banque cantonale de Zurich a décidé d'augmenter de ½ %, dès le 1<sup>er</sup> octobre, le

taux de ses hypothèques en 1<sup>er</sup> rang.» Et d'ajouter que le mouvement sera suivi par la grande majorité, si ce n'est la totalité, des banques du pays.

Il suffit donc que les banquiers de Zurich, bien nourris et ventripotents, lâchent un «vent» sonore, que nous transmettent aussitôt les médias, pour que tous nos banquiers se mettent à péter à qui mieux mieux. De la concurrence, base sage et naturelle de notre économie, plus question! C'est la dictature des gnomes de Zurich. Le plus amusant (ou affligeant) c'est de voir tout le peuple suisse courber l'échine, payer — payer en rechignant — mais payer tout de même. Afin que nos banques puissent, l'an prochain, annoncer que leurs bénéfices n'ont augmenté «que» de X pour cent.

Assez de dictature bancaire! A quand la grève des débiteurs hypothécaires?

G. P.

### ENTRE LES LIGNES

## J'ai fini par rencontrer un lecteur heureux

Qui entre dans ce qu'on appelle toujours après vingt ans d'existence le «nouveau roman», doit savoir qu'il entre en religion. Le lecteur se trouve, dès les premiers mots, agressé et perdu dans un texte complexe et inachevé, il perd le souffle et s'angoisse. Bref, tout sentiment de plaisir semble exclu dans ces lieux où la science littéraire règne comme l'Inquisition.

Que faire alors, lorsqu'un écrivain que l'on a aimé, s'engage à son tour dans ces parois escarpées?

1. Sans regrets passer son chemin?
2. Lire tout de même le mal-aimé en maugréant sans retenue?
3. Attendre des jours meilleurs et de nouvelles dispositions d'esprit, soit chez l'auteur, soit chez le lecteur.

C'est à cette troisième solution que je me suis fina-

lement rallié à propos de l'écrivain suisse émigré aux Etats-Unis, Yves Velan, dont j'ai beaucoup aimé «Je» et pas du tout digéré le dernier livre «Soft Goulag»<sup>1</sup>. Les affinités littéraires sont sujettes à des hautes et basses pressions, dont l'intensité inconsciente vous échappe. Mais voyez plutôt.

«Soft Goulag» s'ouvre sur une note («acknowledgment») de l'auteur qui dit tout en peu de lignes:

«... le récit se déroule dans un temps futur, sans point de contact avec le nôtre. Ainsi, quelque rapport entre le texte et la réalité non seulement serait inconcevable mais éventuellement bizarre.»

Les héros du livre, Ad et Ev, un couple élu parmi plusieurs milliers sortent gagnants lors d'un tirage qui permet au vainqueur de faire un enfant (le contrôle des naissances est en effet strictement surveillé dans l'Etat où se déroule le récit). Tout au long du roman, Ad et Ev reçoivent sans cesse des coups de téléphone émanant de quelque bureaucratie anonyme. Le décor change, le couple élu et célé-

bré en grande pompe par les médias prend part à des festivités dont la finalité n'est pas esquissée. Troisième acte, le couple élu, écrasé d'impôts, taxes et autres charges exorbitantes doit vendre son «droit de naissance» pour ne pas disparaître sous le poids de sa dette.

Le texte d'Yves Velan baigne intentionnellement dans une atmosphère de «nuit et brouillard» quant au sens du récit, tranchant avec un style de compte rendu factuel, une écriture consciente du poids et de l'impact du moindre mot.

L'élément écriture a donc la priorité absolue sur la relation d'une quelconque histoire. Le résultat, pénible, c'est «Soft Goulag»; heureux le lecteur qui se fraye un passage à travers le texte.

### EN CHAIR ET EN OS

J'en étais là dans mes démêlés avec «Soft Goulag» lorsque je fus alerté par une petite annonce m'informant de la venue prochaine à Genève de l'auteur (21 mai précisément).

L'écrivain parla de son œuvre, ce fut un régal. Etonnant contraste entre une lecture aride et désespérante et un exposé oral aussi clairvoyant. La voix d'Y. V. avait le timbre tranchant mais humain de ces orateurs dont chaque mot est un événement. Elle vibrait du besoin de convaincre et de communiquer, au-delà des mots, le sens d'une présence au monde. Y. Velan nous racontait que son texte était né dans «Allerton Park» (Illinois) lors d'une promenade très banale. Une évidence s'était alors imposée à lui: l'intime conviction que le contrôle des naissances, s'il devenait la norme, produirait une société d'où la conscience même de l'oppression devrait disparaître, par conséquent tuer toute littérature. Cette bureaucratie du contrôle des naissances irait de pair, selon Y. Velan, avec la volonté délibérée d'arrêter la croissance. Une telle stratégie

<sup>1</sup> Ce retour au roman d'Yves Velan rappellera peut-être quelque chose à nos fidèles lecteurs: nous nous arrêtons en effet à «Soft Goulag» dans le premier numéro de l'année 1978 (DP 435, 5.1.1978). Une occasion de tester nos premières impressions (Réd.).

*reviendrait à étouffer tout désir, dont la croissance n'est en définitive qu'une des manifestations. Cette matière pour un roman allait s'amonceler dans la tête de l'auteur pendant plusieurs années. Il chercherait même à s'en débarrasser, mais en vain. Alors, il décidait d'écrire le livre, mais sans cesser de résister, à tel point d'ailleurs qu'aujourd'hui encore le récit lui semble être d'un autre. Et finalement, c'est cet incroyable barrage contre soi-même qui rend l'œuvre d'un abord difficile. C'est le récit d'un long périple intérieur, comparable à l'effort mythologique de Thésée pour sortir du labyrinthe de Cnosos. Comme un sommet qu'on n'atteindrait ni la première, ni la deuxième fois, la lecture de «Soft Goulag» passe par des échecs successifs, mais quelle joie alors au troisième assaut de regarder derrière soi l'abîme vaincu.*

E. B.

## NOTES DE LECTURE

### Le travail fantôme

Le mérite, historique dans l'histoire des idées, d'Ivan Illich, c'est d'avoir créé une critique de gauche de la surconsommation.

Car les rôles critiques ordinaires avaient été partagés. A gauche, malgré une tradition idéologique faisant rêver d'une société d'abondance, l'accent est mis dès maintenant sur les risques physiques d'une production industrielle à croissance infinie: épuisement des ressources mondiales, atteinte à la biosphère, etc., bref les thèmes popularisés par le Club de Rome. A droite, la critique portait sur l'extension des services, les abus de la prise en charge par l'Etat-Providence, offensive qui passe par le détour des restrictions budgétaires: Reagan, Thatcher, Otto Fischer, Groupements patronaux, même combat.

Illich s'est attaqué, et avec quelle vigueur, aux institutions étatiques ou para-étatiques, non pas celles

qui sont depuis longtemps dans le collimateur de la critique de gauche: Armée, Police, Justice, mais les institutions jugées porteuses d'espoir: école, médecine, média. Attaques d'Illich visant souvent juste au nom du refus de dépendre des experts et dispensateurs du savoir, mais aussi en raison du gaspillage et de la faible efficacité marginale des coûts toujours croissants de ces institutions.

Illich, dans son dernier essai, s'efforce de franchir une nouvelle étape critique. Il analyse le travail «occulte» (expression bien meilleure que celle qu'il a pourtant retenue, de travail «fantôme»). Jusqu'ici l'idéologie marxiste qualifiait ce travail sommairement comme «reproduction des forces de travail». Les milieux féministes ont mieux décrit son apport, non rétribué, à l'économie industrielle, fourni avant tout par les femmes.

Mais cette distinction entre le travail rétribué, salarial et le travail non rétribué est aux yeux d'Illich non éclairante; elle conduit à de faux débats, du genre: faut-il payer le travail non salarial, tel celui qu'accomplit la femme?

Illich développe une nouvelle distinction à l'intérieur du travail non rétribué: qu'est-ce qui est travail obligatoire pour jouir des biens de consommation: travaux ménagers, études imposées, self-service assuré par le client, transport et montage par l'acheteur de produits préfabriqués, et qu'est-ce qui est, en opposition, travail de subsistance (Illich réinvente le terme «vernaculaire» qui désignait en latin toute subsistance qui se faisait au foyer)?

Ainsi, dit Illich, dans une civilisation moins commercialisée, hommes et femmes travaillaient en commun à des activités de subsistance. Même les travaux réservés aux femmes révélaient un savoir-faire exceptionnel.

D'où une nouvelle croisade illichienne, contre la colonisation du temps libre.

\* \* \*

Des essais d'Illich, «Le Travail fantôme»<sup>1</sup> n'est pas le plus stimulant: il y a chez Illich abus dans l'utilisation de recherches fragmentaires (sur la langue, le haut moyen âge, par exemple) qu'il

incorpore à sa démonstration par une sorte d'égo-centrisme intellectuel.

Mais le livre est à verser à l'immense dossier de la gestion du temps libre. Il est vraisemblable que la société s'oriente vers des possibilités de choix plus variées que l'opposition travail de subsistance - «travail colonisé». Le self-service, le bricolage (au sens supérieur du terme), le travail à temps partiel pour se consacrer à des tâches librement décidées, c'est une manière possible de choisir une façon de vivre moins dépendante. La subsistance au sens d'Illich, le «vernaculaire», tourne trop vite au rouet ressuscité, à la poterie et au jardin potager. Non que ces exercices ne soient enrichissants. Mais le choix des possibles, des choix, est plus vaste.

A. G.

<sup>1</sup> Aux Editions du Seuil, Paris 1981.

## SIGNES

### Zurich: le foyer de la révolte

Signes précurseurs de nouvelles tensions à Zurich, la liste des logements vacants publiée au début de juillet dans la Feuille d'avis des logements (Städtischer Wohnungsanzeiger):

Logements d'une pièce: une vingtaine, dont le loyer oscille entre 410 et 1097 francs si l'on ne tient pas compte d'un logement pour personnes âgées à 273 francs.

Logements d'une pièce et demi: une dizaine de 570 à plus de 1177 francs.

Logements de deux pièces: une vingtaine de 596 francs (avec travaux de conciergerie) à 1465 francs.

Logements de deux pièces et demi: une vingtaine entre 893 et 1813 francs.

Pour les logements familiaux (quatre pièces et plus) il faut compter deux à trois mille francs.

Précisons que la cuisine n'est pas comprise dans le calcul des pièces indiquées!

## Vivre avec un chiot'sec

*Les lecteurs de «Domaine Public» se souviennent certainement que nous lancions dans le numéro 567<sup>1</sup> (13.11.1980) un appel à des volontaires pour essayer des toilettes à compostage dans des locatifs. Cet appel fut repris par «La Suisse», puis par la «Tribune-Le Matin»; il fut aussi diffusé à la Radio suisse romande. Avec un écho considérable, disons-le tout de suite. A l'heure qu'il est, une proposition concrète d'installation, aux frais de l'Etat, d'une trentaine de toilettes à compostage chez des volontaires (en locatifs) a été transmise au Département des travaux publics du canton de Vaud; par ailleurs, plusieurs dizaines de familles en Suisse se sont procuré des toilettes à compostage pour leur chalet ou leur villa. Cette expérience étonnante, je l'ai évidemment tentée moi-même. Un petit journal de bord.*

Jour J, le 28 novembre 1980. Le «chiot'sec» est installé. Le samedi 29 novembre à 10 h. 15, pour la première fois, je fais caca dedans. Moment historique. Mon cœur bat très fort.

Première constatation: aucune odeur dans le cabinet de toilette, même pendant l'exercice. Ce n'est que le premier caca, mais enfin c'est déjà réjouissant.

Plus tard, en quelques occasions, des odeurs se

<sup>1</sup> Dans ce numéro-là, outre «l'appel au peuple» de Pierre Lehmann («Pas de salut dans la chasse d'eau!»), DP publiait un schéma précis de cabinet «sans eau monobloc». Cette description très précise avait valu, bien sûr, quelques remarques et plaisanteries à travers la presse bien-pensante.

manifestèrent, mais pour une raison bien précise: tirage insuffisant (fenêtre et porte fermées); en fait, dans la mesure où un flux d'air suffisant peut pénétrer dans le local, il n'y a que très peu ou pas du tout d'odeurs, certainement pas davantage qu'avec un WC traditionnel; cela exige que si la fenêtre reste fermée, on laisse la porte légèrement entrouverte ou qu'on y aménage quelques ouvertures (lignée de trous ou fente entre seuil et porte). Conseil de famille. Vu les débuts prometteurs, instruction est donnée de n'utiliser que les toilettes à compostage, au moins pour les défécations (notre maison comprend un autre WC).

### PAS DE FEUILLES MORTES!

Après un peu plus d'un mois, du liquide commence à sortir par le trop-plein. Couleur noire, on dirait du café. J'en envoie un litre au laboratoire du Service cantonal de la protection des eaux. Les résultats de l'analyse montrent que ce liquide est riche en azote, phosphore (ce phosphore-là n'aura en tout cas pas été se perdre dans le lac!) et potasse. Aujourd'hui, nous l'utilisons, dilué dans un rapport d'environ 1:10, pour arroser les plantes en pots, les roses devant la maison et le jardin potager. Les résultats sont bons. Ce jus de «chiot/sec» est un engrais de bonne valeur et il ne coûte rien (il est évidemment plus indiqué de l'utiliser que de s'en débarrasser en le jetant dans l'eau, pour acheter ensuite des engrais plus ou moins artificiels!). Petit à petit, ces WC se remplissent; nous y mettons aussi des feuilles mortes, ce qui s'avèrera plus tard être une mauvaise idée, les feuilles étant très résistantes à la décomposition.

Au bout d'un certain temps, apparition de mouches; des mouches assez petites qui parviennent à sortir par la grille d'aération avant. Que faire? La solution proposée par le fabricant est d'utiliser un insecticide à l'intérieur de l'espace réservé au compostage, ce qui ne semble pas très souhaitable et ne devrait être envisagé que comme une solution de dernier recours. D'ailleurs, lorsqu'elles se déve-

loppent, les mouches doivent certainement jouer un rôle important dans le processus naturel de décomposition et il ne peut pas être judicieux de les supprimer brutalement en les empoisonnant: je renonce donc à l'usage de l'insecticide, restreignant son utilisation à l'élimination occasionnelle de mouches dans le local. Finalement, je mets en place une grille d'aération plus fine qui empêche une bonne partie des mouches de sortir; plus tard j'apprendrai qu'en introduisant de la sciure ou des copeaux de bois ou d'écorce de bois dans le compost, on peut fortement réduire, voire supprimer les éclosions de mouches.

Après environ quatre mois d'utilisation, je décide de procéder à une première extraction... pour me faire la main. De fait, la limite du remplissage n'est pas atteinte et je ne fais qu'extraire une partie de la tourbe et de l'humus déposés au départ. Le travail n'est pas difficile, mais néanmoins assez peu commode parce que l'ouverture avant est un peu petite (il faudra trouver ou fabriquer une pelle spéciale pour simplifier l'opération).

La première extraction de défécations proprement dites aura lieu après plus de six mois d'utilisation. Les feuilles mortes sortent à peine décomposées, mais le caca et les papiers sont déjà pas mal transformés; il faudra pourtant laisser ces matières se composter encore quelque temps à l'air libre avant de s'en servir dans le jardin potager.

Voilà pour un aperçu concret de l'expérience!

### ÇA VOUS CHANGE UN HOMME

A mon avis, le plus important n'est pas là, mais plutôt dans l'évolution que j'ai subie moi-même. Un «chiot'sec» ça vous change un homme. On finit par s'intéresser au caca. Le phénomène de compostage devient fascinant. On réalise que ces soit-disant déchets fertilisent le sol et que c'est là leur rôle. Et ce qui pouvait être perçu comme une corvée (s'occuper du «chiot'sec») n'en est finalement plus une.

Il y a encore beaucoup d'expériences à tenter. Le but est de produire un compost aussi mûr que possible dans une variété de conditions d'utilisation. Ces expériences demandent du temps, car la biologie ce n'est pas comme une machine qu'on peut régler à sa guise.

Finalement, on ne peut que chercher patiemment à réaliser les conditions qui permettent aux mécanismes naturels de décomposition de jouer au mieux. Ces mécanismes existent, mais on ne sait les créer.

**P. Lehmann**

## LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

### Prises et surprises

Voici cent ans — très précisément le 5 août 1881! Ce jour-là — Victor Hugo allait sur ses huitante ans — Mummery, Alexandre Burgener et Benedict Venetz escaladaient pour la première fois l'Aiguille de Grépon, au-dessus de Chamonix:

«(...) Descendre légèrement à droite une sorte de vire longue de 6 à 7 m pour gagner une étroite fissure (*cheminée de Mummery*) haute de vingt mètres environ et presque sans prises, dont l'escalade exige de grands efforts. (On y engage le bras droit et la jambe droite. Elle présente à mi-hauteur une seule saillie où l'on peut se reposer.) (...) Contourner le sommet N sur la face des Nantillons et gagner la brèche ouverte entre celui-ci et le *Grand Gendarme* ou *Grand Diable*, monolithe de 5-6 mètres, à parois verticales dont l'escalade s'achève au moyen d'un jet de corde.»

Peut-être préférez-vous l'Aiguille Javelle, gravie en 1906 par Egon Hessling, en compagnie des guides Onésime et Adrien Crettex, de Champex?

«S'élever (...) par une étroite fissure presque verticale, haute d'une quinzaine de mètres, dans laquelle deux blocs coïncés entre les parois marquent les étapes de la grimpe. Escalader les premiers mètres à l'extérieur de la fissure (les prises sont à droite), puis à l'intérieur.»

(Trop corpulent, Maurice Crettex, quant à lui, continuait à l'extérieur, grâce à sa force colossale!)

Tous ces renseignements d'après l'excellent Guide Kurz de la Chaîne du Mont-Blanc.

\* \* \*

A propos de tourisme, mais d'un autre genre, je me suis vu remettre à une station-service le *Reiseführer-Guide-Guida* 1981 (Touristen-Service), Zurich, imprimé à Saint-Gall, tous droits réservés. «In diesem Reisehandbuch steckt mehr, als man denkt!» (Dans ce guide, il y a plus qu'on ne pourrait croire!).

Parbleu! 1855 pages, dont 800 à peu près consacrées à la Suisse. J'ai appris avec joie (page 883) que la Suisse se compose de 26 cantons. Malheureusement, la carte illustrant cette affirmation n'en comporte que 25... Et comme le canton de Berne est supposé s'étendre sur 6887 km<sup>2</sup> — comme en 1960 — j'ai cru pouvoir supposer que les honorables auteurs du guide n'avaient pas encore entièrement digéré l'autonomie jurassienne!

Je me suis un peu étonné de ne rien découvrir concernant le canton de Vaud — mais c'est qu'il était classé à la lettre L: *Le Vaud*. Comme il est naturel, je me suis plongé dans l'article concernant Lausanne. J'y ai appris que j'y pourrai loger au Beau-Rivage-Palace, au Lausanne-Palace, à l'hôtel Terminus, au Grandhôtel (sic) Alexandra — ce qui m'a inquiété, vu que le dit a été démoli voici quelques années — à l'hôtel Bellerive, à l'hôtel Regina, à l'hôtel-restaurant d'Oron (sic), à l'hôtel Rex à Chailly et au Môtel (sic) de Vert-Bois.

Passons sur ces détails! De précieux conseils vous sont aussi donnés:

«Un appartement (...) ne devrait surtout pas donner l'impression «d'inhabité» pendant les congés annuels. Les fenêtres et les stores devraient être ouverts tous les jours pendant quelques heures par le personnel de service ou une personne de confiance. La boîte aux lettres sera également vidée tous les jours, le poisson rouge nourri et les plantes d'appartement soignées» (p. 1294).

**J. C.**

## MÉANDRES UNIVERSITAIRES (SUITE)

*Ce n'est à vrai dire pas une surprise, l'«affaire Rey» dont Jeanlouis Cornuz donnait dans ces colonnes un rapide aperçu il y a près d'un mois (DP 598, 2.7.1981) est encore bien plus compliquée qu'on pouvait le penser. L'un des professeurs mis en cause au long de la procédure engagée, Marc Vuilleumier, répondait immédiatement à notre ami Cornuz dans le dernier numéro de DP (599, 16.7.1981). Mais sa mise au point ne peut pas être acceptée par Jeanlouis Cornuz qui nous fait parvenir les lignes suivantes et que nous publions sans commentaire (Réd.).*

Le 17 juillet 1981.

Je soussigné, Jeanlouis Cornuz, président du Groupe d'Olten et co-signataire de la lettre adressée au rectorat de l'Université de Lausanne dans le cas de l'«affaire Rey», déclare solennellement que

— contrairement à ce que le professeur Marc Vuilleumier avance dans DP 599, p. 2, *Méandres universitaires*, après avoir pris connaissance de divers documents, notamment de ceux publiés par M. Rey, mais également de la lettre adressée par M. Vuilleumier à la VPOD (Section Vaud-Etat) du 18 juin 1981,

— avant de rédiger mon article paru dans DP 598, et avant de signer la lettre adressée au rectorat,

j'ai pris soin de téléphoner à M. Vuilleumier pour connaître son point de vue et tenter de savoir entre autres si M. Rey avait ou non la possibilité de se présenter une troisième fois pour l'examen de son mémoire.

Les mots: «Pas un seul des signataires n'a daigné me demander quoi que ce soit avant de lancer cet appel» constituent donc une affirmation qui n'est pas conforme à la vérité.

**Jeanlouis Cornuz**

## SOCIÉTÉ DE SURVIE

# Treize millions par jour

Grâce aux produits Nestlé, la survie de la population suisse en abri de la protection civile coûterait donc quarante millions pour trois jours, soit 13,3 millions par jour, ou un peu plus de Fr. 2.— pour 1600 calories par tête de pipe.

L'alimentation de survie «Pemmikan», dont les livraisons à raison de 40 à 50 tonnes par semaine commenceront en septembre, existe en deux versions: sucrée, en boîtes de 500 g, et salée (avec soja, etc.) en conditionnements de 4,5 kg (modèles réduits évoquant irrésistiblement les tonneaux de déchets nucléaires). Le tout sous étiquette plate-

ment informative en allemand seulement, se conservant parfaitement, non ouvert bien sûr, pendant dix ans (après on peut en faire de la bouillie pour les chats ou expédier la marchandise au tiers monde).

Tout est bientôt prêt donc pour la survie collective des Helvètes qui n'auront pas besoin de se sauver individuellement, comme le font présentement les Américains en s'achetant des maisons ou des blocs avec de la nourriture pour quatre ans scellée dans les murs.

Les experts en prospective assurent que la civilisation de consommation massive fera place à une société de conservation. Les précautionneux du monde entier en sont déjà à préparer la société de survie.

## MICRO POTINS

# L'antenne est à eux

Tandis que le bavardage estival dégouline sur les ondes, Bernard Nicod, directeur des programmes de la Radio romande, se rue pour casser les structures mises en place selon le rapport Hayek (trois chaînes au lieu de six départements dès le 1<sup>er</sup> janvier 1982!). D'ici là, une grille à peine renouvelée des programmes devrait faire patienter les «cherzauditeurs» avides d'entendre un *Egal 3* permanent.

On a revu aussi, au début du mois, la nouvelle répartition des tâches au sein de l'important Département de l'information. Georges Pop sera le maître du matin, Serge Schmidt patronnera les journaux de midi et du soir, Bernard Petterson dirigera *Au jour le jour*, Gérard Tschopp continuera la *Rubrique économique*, Claude Froidevaux la *Régionale*. Aux grands reportages, on (re)trouvera Frank Musy, Georges Glatz, André Nusslé, Liliane Varone et Abraham Zisyadis. Urs Gfeller et Jean Martel informeront sur la «2».

On attendait avec intérêt la solution donnée au problème posé par le départ de Michel Margot. La guerre de succession est désormais fermée puisque, «dès son retour de vacances», Blaise Curchod se verra proposer de devenir l'antenne lausannoise des correspondants à Berne (Yvan Graf, Daniel Monnat et Michèle Jaccard). Ainsi, un conseiller communal libéral de Saint-Prex succèdera à un homologue radical de Lausanne.

## COMPTES

# Une bonne année (80) de DP

«Domaine Public» 600. Rassurez-vous: nous n'allons pas nous tomber dans les bras à chaque passage d'une centaine de DP à l'autre! Avec le numéro que vous avez entre les mains, nous voici du reste fermement engagés déjà dans la marche d'approche qui nous mènera, c'est promis, jusqu'à DP 700, c'est-à-dire à la fin de l'été 1983. «Domaine Public» 600: juste l'occasion de faire le point, très terre-à-terre diront certains, en publiant

nos comptes 1980. Comme on le verra, les résultats sont satisfaisants grâce à plus de 3000 abonnés qui assurent seuls (pas de subventions, faut-il le rappeler, pas de publicité non plus) la poursuite de l'expérience. Même si l'équilibre des comptes n'est pas l'abondance, voilà donc les bases (saines) qui doivent permettre à cet hebdomadaire de prendre de nouveaux risques (calculés, c'est la tradition de la maison). Nous en reparlerons. «Domaine Public» 600: une bonne occasion de vous remercier, amis abonnés et lecteurs, de votre appui.

## COMPTE D'EXPLOITATION

CHARGES	1980	Budget 80
Imprimerie, dessins	73 077,50	75 000.—
Taxes postales	4 870,40	5 000.—
Salaires, ch. soc.	46 770,50	47 460.—
Loyers, frais adm.	11 277,20	9 450.—
	<u>135 995,60</u>	<u>136 910.—</u>
Bénéfice brut	244,45	
	<u>136 240,05</u>	<u>136 910.—</u>

## PRODUITS

Ventes au numéro	1 343,75	2 000.—
Abonnements	<u>134 896,30</u>	<u>134 400.—</u>
	136 240,05	136 910.—

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1980 (31.12.79)

### ACTIF

CCP	63 797,08	68 728,23
Transitoires	281,50	266,50
Pertes	<u>19 354.—</u>	<u>19 598,45</u>
	83 432,58	88 593,18

### PASSIF

Créanciers	26 623,18	34 623,18
Transitoires	6 809,40	3 970.—
Capital	<u>50 000.—</u>	<u>50 000.—</u>
	83 432,58	88 593,18



*Grandes réparations estivales.*

## Le quai

*Encore une tradition estivale: petites lucarnes dans les colonnes de DP, pour regarder ailleurs, les «nouvelles» de notre ami Gilbert Baechtold. (Réd.)*

Un tracteur fonce sur les wagonnets massés le long du quai et les repousse vers les hangars. Son conducteur — un Indien dont le paréo se gonfle, le drape comme un prophète — recule, lance sa machine, vire entre les piliers d'une grue puis s'envole dans la nuit. Les dockers en perdent le souffle.

Des marins montent à la proue du cargo pour la manœuvre du départ. La sirène hurle. Une chaîne happe la passerelle. Plus loin à l'extrémité du cap, une cathédrale brésilienne s'est allumée. Elle brûle.

\* \* \*

Alors deux matelots ivres débouchent sur le quai.

### A SUIVRE

Toujours l'énergie. Pas fous, les «grands» du pétrole: on sait qu'ils avaient pris le vent du nucléaire bien à temps; les voilà qui reviennent au charbon, au cas où... Un exemple allemand. Les présidents de conseil d'administration de la Deutsche Shell AG et de la Mobil Oil AG, les deux à Hambourg, ont récemment signé — au Ministère de l'économie de Basse-Saxe — des contrats de préemption pour l'érection d'installations de transformation de charbon dans la zone de Wilhelms-haven. Les deux entreprises entendent, si leurs projets sont «déterminables avec précision», aborder les négociations d'implantation. Une condition préalable majeure pour la concrétisation de ces projets est toutefois que les pouvoirs publics accorderont un soutien financier. Shell voudrait commencer par construire une installation-pilote capable, dès 1987, de convertir annuellement 650 000

On ne les attendait plus. Ils zigzagent entre les piliers de la grue au moment même où l'Indien fonce vers elle, sans les voir, son paréo toujours soulevé par la vitesse. L'un des pochards s'est allongé sur le sol. Le tracteur passe au raz de sa tête. L'autre marin s'engage sur la passerelle redescendue, hésite, bascule par dessus bord et reste suspendu par un pied, son crâne effleurant l'eau.

A l'extrémité du cap, au sommet d'une colline, la cathédrale brésilienne brûle toujours. Oui, elle flambe. Ou alors ce sont des projecteurs géants qui la fusillent. Ou encore la lune — l'énorme lune — qui se lève derrière elle.

— C'est un miracle, fait un passager qui joint les mains.

Le commandant se penche et observe les deux pochards, parvenus sur le pont supérieur, l'un sur les genoux, l'autre à plat ventre.

— C'est en bas le miracle, dit-il.

G. B.

tonnes de charbon importé en 430 000 tonnes de méthanol. Au terme d'extensions successives — qui demanderaient des investissements globaux de l'ordre de 3,6 milliards DM — les équipements pourraient transformer annuellement 5 millions de tonnes de charbon en 3 millions de tonnes de méthanol. Cela correspondrait à environ la moitié du carburant distribué actuellement par la Deutsche Shell AG.

\* \* \*

Grâce à un article du lieutenant Dominique de Buman, dans la «Revue militaire suisse» d'avril 1981, nous avons connaissance des sept thèses publiées au printemps 1980 par le Club de Lausanne dans sa revue «Katiouchka».

Ledit Club de Lausanne a été créé par des universitaires s'intéressant à la «situation mondiale»; il a des contacts à Genève. Ses principes sont les suivants:

1. Le risque d'une guerre mondiale est trop grand.
2. L'agresseur actuel est l'URSS.
3. Une guerre serait dramatique pour nous tous.
4. Cette situation est surtout due à nos faiblesses.
5. Nous pouvons et devons aider ceux qui sont déjà aux prises avec l'agresseur.
6. Nous devons nous préparer à résister, matériellement et surtout spirituellement.
7. Il faut *tout de suite* établir une Europe puissante ayant des idéaux clairs.

Ces thèses servent de base à toute réflexion du Club de Lausanne et notamment à son rapport intitulé «Une IV<sup>e</sup> guerre mondiale?» (ce rapport existe en français, en allemand et en anglais).

Est-ce un hasard? L'article présentant le Club de Lausanne et le rapport est suivi, dans la «RMS», d'une citation de Lénine qui ne semble pas impressionner nos banquiers: «Pour abattre l'ordre bourgeois, il suffit de corrompre sa monnaie.»

\* \* \*

La fête musicale d'Ozone Jazz, à Neuchâtel était organisée en collaboration avec la «FAN Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express», «La Tribune-Le Matin», de Lausanne, «Radio 24» et «Schweizer Illustrierte». Sainte alliance musicale ou la musique adoucit la concurrence.

\* \* \*

La succursale lucernoise de la maison Lüchinger a donc «helvétisé» des œufs importés. Interrogé par «Blick», le directeur financier de l'entreprise bâloise a affirmé que le montant indûment obtenu des consommateurs trompés serait mis à la disposition d'une organisation de consommateurs lorsqu'on aura réussi à le déterminer.

\* \* \*

La chasse aux sorcières se poursuit sur des bases privées à Zurich. Le bi-hebdomadaire «Züri Leu» a d'abord offert une prime de 10 000 francs pour des indications permettant d'arrêter les auteurs des incendies criminels dans la ville. Trois jours après la première offre, «Züri Leu» augmentait la prime à 13 000 francs.